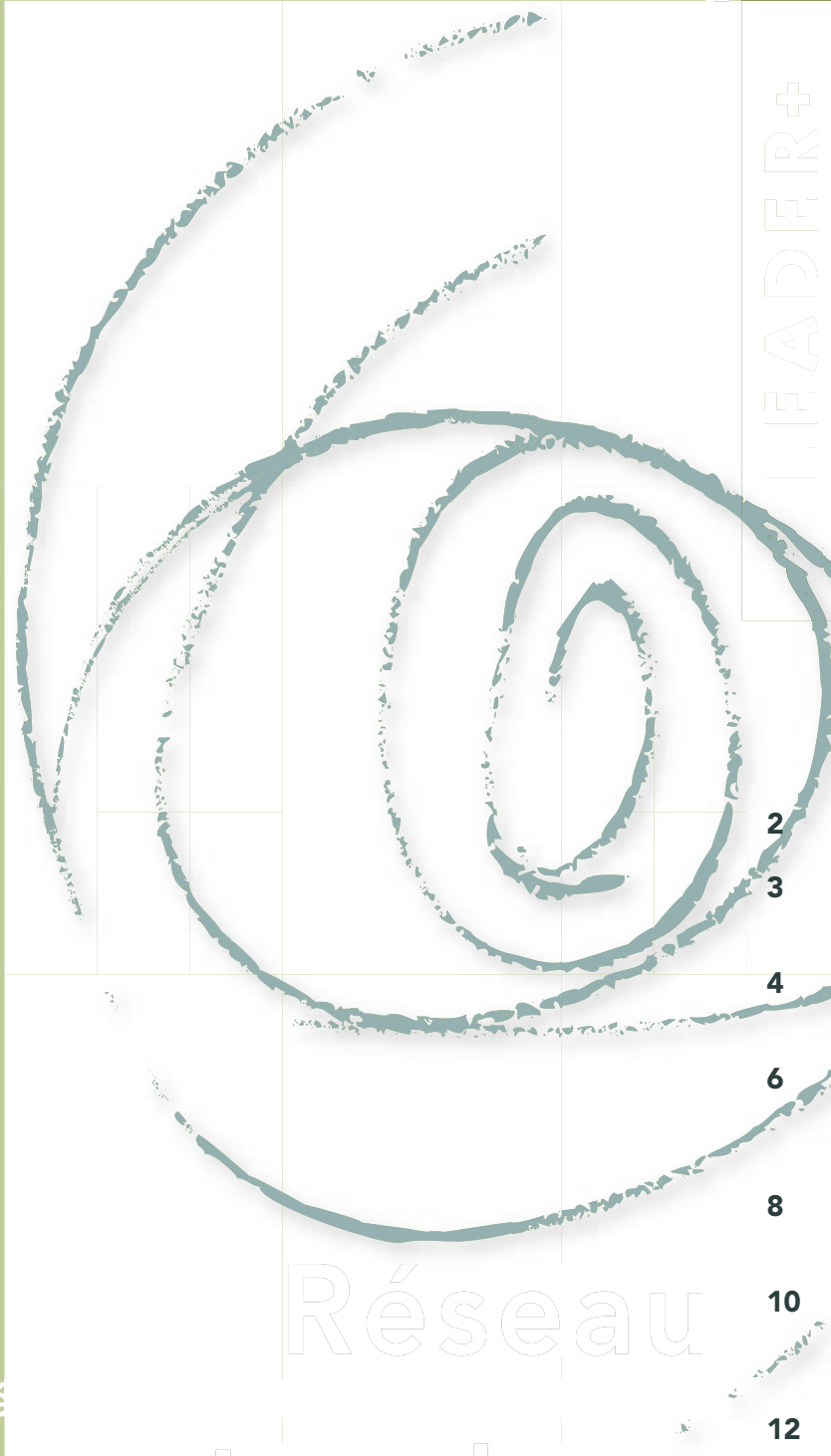




Spécial «Travaux du Comité scientifique»



LEADER+

Réseau

Ré

Leader+

en Wallonie

- 2
- 3
- 4
- 6
- 8
- 10
- 12
- 14

- Préface**
- Carte blanche au GAL Burdinale Mehaigne**
- Pérenniser les bonnes pratiques**
- Outils d'animation, de sensibilisation et de médiation sur le paysage**
- La relation agriculture - environnement**
- Implantation et développement d'activités économiques en milieu rural**
- Mise en oeuvre, personnalisation d'outils et de données cartographiques et de systèmes d'information géographique**
- Conclusions**



Préface

Les métiers du développement territorial doivent répondre à des attentes croissantes liées à la diversité des acteurs et à la multidimensionalité des problématiques à traiter. Le programme LEADER+ a délibérément privilégié l'animation de territoires, la communication et la participation du plus grand nombre, exposant les professionnels à des situations multiples.

Si c'est aux acteurs des GAL qu'il revient d'inventer de nouvelles voies, de nouvelles actions, de nouveaux leviers pour relever le défi, le programme Leader, par sa fonction « laboratoire », impose également que les bonnes pratiques inventées puissent être diffusées d'une manière intelligible au plus grand nombre. La création d'un Comité scientifique répond à cette volonté. Son mandat est d'accompagner les acteurs Leader dans ce défi, de capitaliser les bonnes pratiques et d'en identifier les conditions de succès afin de permettre à chacun de s'appuyer sur les expériences partagées.

A travers la mise en place de ce Comité scientifique, la proximité d'acteurs de terrain et d'entités universitaires offre des opportunités, jusqu'ici peu exploitées, de valorisation conjointe de nouvelles approches ou de développement de nouveaux outils. Par exemple, sur le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse et la commune de Beauvechain (GAL Culturalité), 14 étudiants futurs bioingénieurs de l'UCL, spécialisés en aménagement du territoire, se sont investis pendant 4 mois dans cet esprit. Ces futurs professionnels ont pris le temps de dialoguer avec différents acteurs et d'analyser les réalités locales. Ils ont mobilisé outils et données disponibles dans le cadre universitaire afin de soutenir la mise en œuvre des actions des GAL. Encadrés par leurs professeurs, les étudiants ont été plongés dans des préoccupations territoriales très concrètes. Ce qui a suscité à la fois une très forte mobilisation mais surtout leur créativité intellectuelle, loin des sentiers battus des professionnels expérimentés. Ainsi, avant de définir un cahier des charges d'un système d'information géographique communal ajusté, ont-ils pris le temps d'observer les métiers et les usages liés à l'information géographique dans une commune.

Pour éclairer le développement d'un réseau de voies lentes, ils ont développé une démarche cartographique multicritère. Pour évaluer l'impact paysager d'un projet, c'est d'une analyse d'inter-visibilité exhaustive qu'ils sont partis. L'étape suivante consiste à restituer, discuter avec les intervenants et, le cas échéant, partager l'expérience acquise via le Comité scientifique et les journées interGAL.

Au-delà de l'apport concret et de l'intérêt pédagogique de l'expérience, le plus prometteur est sans doute la dynamique triangulaire qui a pu s'établir, particulièrement propice à l'innovation ou la recherche-action : une préoccupation concrète identifiée comme telle et explicitée par des acteurs locaux, un regard extérieur sans guère de préconception mais capable de mobiliser outils et techniques et un catalyseur pour accompagner la rencontre des deux premiers et assurer une compréhension mutuelle permettant d'interagir de manière pertinente. Si le principe en est simple, les opportunités réelles sont plutôt rares. La créativité du réseau Leader + n'est plus à démontrer mais son potentiel d'innovation peut certainement être encore développé.



Pierre Defourny

Responsable de l'Unité d'Environnement et de Géomatique (ENGE)
Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale (AGRO)
Université Catholique de Louvain



Carte blanche au GAL Burdinale Mehaigne



Carte blanche
au GAL
Burdinale
Mehaigne

Grand comme la capitale belge (15.890 ha pour 16.178 à la Région de Bruxelles-Capitale), le territoire du GAL Burdinale Mehaigne est, en superficie, un des plus petits en Wallonie. Le Parc Naturel qu'il englobe constitue aussi une exception puisqu'il est le seul à ne pas être transfrontalier ! Au niveau écologique, saviez-vous que notre région marque la rencontre des zones continentale et océanique, ce qui lui confère une remarquable biodiversité dont nous ne sommes pas peu fiers ! Elle est aussi reconnue pour la fertilité de sa terre. Il n'est pas étonnant dès lors que 2/3 du sol soient affectés aujourd'hui encore à l'agriculture et à l'élevage.

Le Pays Burdinale Mehaigne est, sous l'angle LEADER, la conjonction de 4 communes : Braives, Burdinne, Héron et Wanze, réunies pour la première fois dans un même programme européen de développement rural et autour d'un thème fédérateur commun : la valorisation des ressources naturelles et culturelles.

S'il est encore un peu tôt pour tirer des conclusions de cette première expérience, il est temps par contre de songer à «capitaliser» les acquis de ces 3 premières années de fonctionnement. Car c'est dans l'évaluation même de notre PDS 2002-2008 que nous dégagerons les pistes les plus pertinentes de nos futures actions. Avec un souci permanent : celui de la formation et de la réinsertion dans le monde de l'emploi. Avec les financements LEADER, l'image de notre Pays se décline désormais sous la forme d'une nouvelle collection de 8 cahiers, dont le deuxième numéro est en préparation. Ces publications sont une révélation sur notre propre potentiel, notre savoir-faire, nos richesses naturelles et culturelles. Elles sont aussi l'occasion de valoriser nos compétences, nos études, nos travaux passés. Bref, tout un capital sous-estimé et sous-utilisé.

Tout naturellement, notre premier axe de travail concerne l'éducation à l'environnement. Il offre déjà des résultats étonnants et des outils à foison : recyparcs dans les écoles, romans-photos, cd-rom interactifs, jeu de société, sans compter l'essentiel, à savoir une malle pédagogique qui doit constituer l'aboutissement de notre fiche projet, gage de pérennité de notre travail.

Notre cellule d'animation et de conseil en patrimoine engrange également d'intéressantes expériences dont celle de formation de guides, initiée par notre chargé de mission à l'occasion des Journées du Patrimoine 2005. Les documents produits ici seront demain nos premières bases de travail lorsque, dans le cadre de la coopération, nous formerons des guides de terroir amenés à renforcer et « booster » le secteur touristique !

Bien sûr, d'autres thématiques suscitent notre intérêt et alimentent nos recherches. A titre d'exemples, la diversification agricole devrait contribuer à nous ouvrir de nouvelles voies de valorisation et de commercialisation de nos produits locaux. Les financements réservés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication nous permettront de mettre l'informatique à la portée de tous et de combler partiellement la fracture numérique, particulièrement importante dans les zones rurales. Autre beau projet transcommunal induit par LEADER+, celui concernant la création d'un réseau de lecture publique et l'ouverture de 3 nouvelles bibliothèques qui resteront au-delà de 2008 autant d'infrastructures et de services permanents appréciés par 25.000 usagers potentiels de notre territoire.

Voilà de belles perspectives qui constituent autant de défis pour les prochaines années. Et qui, à n'en pas douter, contribueront à augmenter notre capital connaissances et, au sein du réseau des GAL, le vôtre aussi.

Contact :

Philippe Laroche

GAL Burdinale Mehaigne

Tel : + 32 85 27 07 36

E-mail : leaderphlaroche@yahoo.fr



La gestion des connaissances - processus de création, collecte, capitalisation, diffusion des connaissances et des compétences- est devenue un outil indispensable pour les programmes de développement territoriaux aujourd'hui. Elle permet de valoriser le capital immatériel d'un territoire et d'accroître la performance collective des organisations.

Cette gestion des connaissances suppose une bonne stratégie de récolte qui dépasse le stade de l'inventaire et inclut l'analyse et la collaboration avec les institutions et acteurs présents sur les territoires.

Une action n'est en effet pas transférable sans compréhension de la démarche et du contexte dans lesquels elle s'est développée. La capitalisation peut également être un moment privilégié de réflexion sur le contenu d'une action, d'un projet (méthodes, résultats attendus, implication du public-cible, etc) afin d'en améliorer les performances.

PERENNISER LES BONNES PRATIQUES



Depuis un peu plus d'un an, la Cellule d'Animation du Réseau, en collaboration avec divers départements universitaires, oriente une partie de son action vers l'organisation du partage des connaissances des territoires et tente de répondre à plusieurs demandes des GAL tout en favorisant la capitalisation de « bonnes pratiques ».

Ces demandes peuvent se résumer en cinq axes :

- Capitaliser des expériences menées au sein des territoires ;
- Accompagner méthodologiquement des actions de GAL notamment en matière de sensibilisation et animation ;

Nicolas ANCIEN, chargé de mission au GAL Cuestas, a été plongé au cœur des travaux du Comité scientifique. Il travaille actuellement avec le Professeur Marc Mormont, Pierre Stassart et Renaud Slegten sur un projet de scénario prospectif sur la thématique « Quel territoire pour quelle agriculture ». Des citoyens de tous horizons et profils sont invités, grâce à des techniques d'animation innovantes, à exprimer leur vision de l'agriculture dans 20 ans.

La CAR a interviewé Nicolas pour vous ...

Quelle plus-value le travail du Comité scientifique a-t-il apporté au GAL Cuestas ?

Les chargés de mission des GAL sont des animateurs de territoire, mais ils ne disposent pas de compétences pointues en sociologie ou en méthodologie, par exemple. L'équipe de l'ULg a constitué un appui indéniable. Ils ont apporté une vision complémentaire et, c'est la rencontre des visions académique et citoyenne qui fait avancer les choses.

*Retour sur
les bancs de
l'unif pour
certains ...
Présentation
des travaux
du comité
scientifique.*

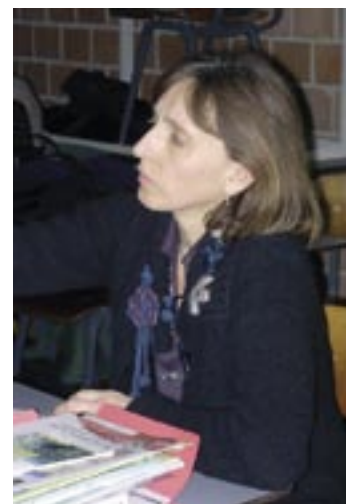


- Réaliser un inventaire de références et d'outils utilisables dans le cadre des actions Leader+ ;
- Développer des expérimentations de pratiques nouvelles;
- Valoriser l'ensemble des données existantes (base de données patrimoine).

Le Comité scientifique est composé du Laboratoire de Méthodologie de la Géographie (ULg), l'Unité Environnement et Géomatique (UCL), l'Unité Environnement, Socio-économie et Développement (ULg) et le Service d'Etude en Géographie Economique, Fondamentale et Appliquée (ULg).

Les actions du Comité scientifique s'adressent à l'ensemble des GAL concernés par les paysages, la valorisation des produits agricoles artisanaux, l'utilisation de données cartographiques, la gestion « patrimoniale » ou la médiation entre agriculture et environnement.

Les outils en cours de réalisation vont de la valise pédagogique d'outils d'animation et de sensibilisation au paysage, au guide méthodologique de valorisation des produits locaux en passant par le développement de méthode de réalisation d'outils cartographiques ou l'analyse et la description d'actions de gestion patrimoniale.



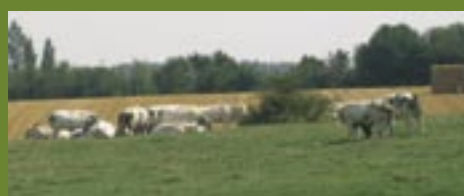
Mélanie Louviaux (ULg), par sa position d'extérieur, a permis à plusieurs reprises de recentrer les débats, a semé des indices pour faire évoluer le groupe. Elle a également cerné les dynamiques présentes au sein du groupe : elle a ainsi identifié les éléments de cohésion et de fonctionnement des participants. Un plus pour les choix méthodologiques d'animation à faire !

Comment les habitants appréhendent-ils le travail avec des universitaires ?

Pour beaucoup, être encadré par l'ULg a été un gage de rigueur et de sérieux. Cela a eu un impact direct sur la confiance du groupe et son investissement. Vingt-cinq personnes de tous horizons sont mobilisées régulièrement. Il faut leur apporter du concret et éviter qu'ils ne repartent avec le sentiment d'avoir perdu leur temps. C'est un fameux rythme à suivre ! Je peux également dire que l'on est dans une relation gagnant-gagant.



Encadrer un projet comme celui de Cuestas est le «rêve de tout chercheur» (rires). Rencontrer la population, effectuer un travail de terrain, expérimenter de nouvelles méthodes permettent aux équipes de chercheurs d'ancrer leur travail dans la réalité. C'est un peu le moyen aussi de casser le mythe de l'universitaire dans sa tour d'ivoire.



As-tu constaté des effets «économiques» ?

Oui bien sûr. Notamment en termes de mobilisation d'experts. L'ULg dispose d'un carnet d'adresses intéressant et, par ses relations, a pu mobiliser des experts qu'en temps normal nous n'aurions jamais vu chez Cuestas. Ce fut le cas, par exemple, pour le Premier Officier de STATEC (Institut National de Statistiques du Grand Duché de Luxembourg). Il est venu à la demande de Marc Mormont et gratuitement !

Quelles sont les répercussions sur les autres projets de Cuestas et la suite des événements ?

Tous les éléments issus du travail avec le Comité scientifique permettent de vérifier que l'on ne se « plante » pas dans le choix de projets à mettre en place. Le point de vue des professionnels est confirmé ou infirmé par les citoyens. Ils deviennent partie prenante de la préparation de l'après-Leader+. Ils veulent mettre en place des projets qui marchent, qui rendent service. C'est bien, non ?

Le préambule de la Convention Européenne du Paysage affirme «la volonté de l'Europe de parvenir à un développement durable fondé sur un équilibre harmonieux entre les besoins sociaux, l'économie et l'environnement».

Le paysage y est décrit comme «participant de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social et constituant une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emplois».

Cela constitue une opportunité de reconversion économique à condition que les menaces qui pèsent sur ce patrimoine soient maîtrisées. Ces menaces sont engendrées par la croissance démographique, la proximité des zones densément peuplées et par certaines activités économiques qui devraient être mieux intégrées aux plans paysager, environnemental et social.

Plusieurs GAL abordent la gestion des ressources naturelles dans leur stratégie, notamment au travers de la sensibilisation et la gestion des paysages. Une demande de capitalisation des actions menées au sein de Leader+ et d'appui à la démarche existe sur cette thématique.

OUTILS D'ANIMATION, DE SENSIBILISATION ET DE MEDIATION SUR LE PAYSAGE

Différents outils d'animation, de sensibilisation ou de médiation (hyperpaysages, photolangage, orthophotoplan, randonnée-découverte, exposition itinérante,...) existent mais ne sont pas toujours connus, suffisamment expérimentés ou accompagnés d'un transfert de compétences.



Pour l'Europe, le paysage représente «une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel, contribuant à l'épanouissement des êtres humains et à la consolidation de l'entité européenne».

Par ailleurs, la gestion des paysages requiert une démarche inclusive. Elle doit faire appel à une grande diversité de participants, à des engagements à long terme, à de l'expertise pluridisciplinaire, à des niveaux divers de planification et d'évaluation et à des mécanismes facilitant l'adaptation aux besoins naissants. Il importe dès lors de capitaliser sur des outils de sensibilisation, d'animation et médiation pour maîtriser avec tous les acteurs le devenir de ces ressources naturelles et culturelles.

La préservation et la valorisation du patrimoine naturel ne peut se faire sans associer la population locale et sans espace de médiation entre les différents utilisateurs du territoire (agriculteurs, naturalistes, entrepreneurs, touristes,...). Cela passe par une sensibilisation du grand public aux paysages, à l'aménagement du territoire et au rôle que chaque utilisateur peut y jouer. La variété des situations vécues localement nécessite une variété des outils et dispositifs afin d'adapter les actions aux réalités de ces situations.

Quatre étapes étaient nécessaires pour concrétiser ce projet :

- une analyse des projets au sein des GAL Culturalité, Entre-Sambre-et-Meuse et Beau Canton, accompagnée d'une proposition d'intervention ;
- un inventaire des méthodologies d'évaluation de la qualité paysagère et de leurs dispositifs d'animation ;
- un travail d'échange et de coopération à partir d'expériences menées sur d'autres territoires Leader européens ;
- la réalisation d'un guide méthodologique (valise).

GAL ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

Pour le GAL Entre-Sambre-et-Meuse : «La conservation et la mise en valeur du caractère rural des villages et des paysages ainsi que l'important réseau de sentiers et chemins vicinaux contribuent à consolider l'idée d'appartenance à une région spécifique tout en renforçant son attrait touristique. Les paysages, le patrimoine bâti et le caractère rural des villages constituent des éléments identitaires capitaux qui doivent être maintenus dans un niveau de qualité supérieure. Compte tenu des pressions croissantes (immobilière, économique) et de la relative méconnaissance de ces éléments, leur valorisation exige la mise en place d'actions de sensibilisation et de protection, le renforcement des collaborations entre les services concernés, la création de partenariat public-privé, ... ».

Le projet Leader ...

Dans le cadre de Leader +, le Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse, a confié au Bureau ARPAYGE SPRL, la réalisation d'une étude des paysages des communes de Cerfontaine, Florennes, Gerpinnes et Walcourt.

Cette étude, menée à l'échelle du territoire, doit permettre d'améliorer les connaissances des ressources patrimoniales et paysagères et d'orienter les campagnes de sensibilisation à mener. Des actions de sensibilisation à la qualité et à la gestion des paysages sont en effet prévues vers les gestionnaires publics, les propriétaires privés, les bâtisseurs potentiels (citoyen, entreprise, agriculteur,...), la population.

Les objectifs

L'objectif de l'intervention du Comité scientifique est de capitaliser et d'expérimenter sur les actions de sensibilisation aux ressources paysagères et patrimoniales comme sources de qualité de vie, d'identité et d'activité économique en favorisant l'utilisation de divers outils d'animation par les utilisateurs du territoire.

Dans le cadre de cette action, plusieurs acteurs locaux réunis au sein du Groupe d'Action Local, ont souhaité entamer un échange entre les utilisateurs et les gestionnaires de l'espace rural. Le résultat de ces échanges doit aboutir à la rédaction d'un véritable plan d'actions.

Des territoires Leader impliqués dans une démarche de capitalisation



Travail mené sur le terrain ...

La première étape fut l'inventaire des besoins pédagogiques des GAL. Concept de «maison du paysage», outil de sensibilisation, grilles de lecture, implication des citoyens, ... l'ensemble des besoins exprimés ont été analysés.

Sur cette base, Christine Partoune (ULg, Laboratoire de Méthodologie de la Géographie) s'est lancée à la recherche d'outils et de démarches dans des domaines tels que les itinéraires de découverte des paysages, les modules de formation, les concepts d'exposition ou de «maisons du paysage», ... Christine a également rencontré, en Auvergne, des auteurs de projets innovants. Le but du travail de récolte des outils et démarches est de constituer une valise pédagogique composée d'une série de fiches techniques (une par outil et/ou démar-

che sélectionné) assorties de commentaires pédagogiques. Une quinzaine de fiches sont en préparation.

Expérimentation

Trois rencontres ont été organisées par le GAL Entre-Sambre-et-Meuse en collaboration avec des animateurs extérieurs et les «experts» ayant participé au diagnostic du territoire (Etude Paysage, Nature, Patrimoine, Chemins et sentiers publics). Le GAL souhaitait récolter l'avis d'un panel d'acteurs et de citoyens locaux sur les enjeux identifiés par les experts et ainsi dégager des orientations partagées par les différents utilisateurs du cadre de vie et dresser un premier inventaire d'actions possibles.

Une trentaine de participants se sont impliqués. A l'aide de cartes, de mots-clefs, ils se sont exercés à identifier les enjeux aux-

quels sont confrontés les villages. Parcourant à pied Saint-Aubin, Fairoul ou Yves-Gomezée, ils sont partis à la découverte des bâtiments remarquables, de l'impact de nouvelles constructions ou de l'évolution des chemins et sentiers publics... Les principaux enjeux soulevés sur le terrain étaient les suivants : évolution du patrimoine bâti, petit patrimoine, transformation des paysages de vallée, qualité du cadre visuel, réseau/maillage écologique, réglementation. Ils ont ensuite poursuivi leur réflexion pour identifier ensemble un grand nombre d'actions possibles à intégrer dans un plan.

Les outils utilisés dans une des expériences menées en Auvergne correspondaient de près aux besoins du GAL Entre-Sambre-et-Meuse. Ces outils ont été adaptés, testés, évalués sur le territoire du GAL, avec le soutien du Comité scientifique.



Il est primordial que le programme Leader contribue de manière significative à l'évolution de l'agriculture en Europe et dans nos régions. Il s'agit de prendre en compte l'évolution de la liaison entre agriculture et environnement (nouvelles législations) et d'assurer le développement de la gestion environnementale notamment par des activités agricoles. Peu de projets Leader comprennent des projets agricoles assurant cette liaison avec un environnement qui constitue à la fois une contrainte mais aussi une opportunité pour des (nouvelles) activités agricoles.



Les politiques de gestion de l'environnement sont de moins en moins des politiques de « mise sous cloche ». Elles sont plutôt des politiques de régulation/conservation prenant en compte les activités agricoles, forestières et touristiques. Des formes de coopération entre les gestionnaires de sites naturels et les autres activités sont ainsi appelées à se développer.

Nous manquons cependant d'approches de la relation agriculture – environnement qui ne soient pas basées sur des normes, des contraintes ou des pressions mais qui soient au contraire orientées vers des projets innovants sur le plan technique et commercial.

*Ces femmes
et ces
hommes
qui
construisent
le
réseau
Leader...*

LA RELATION AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT

D'autre part la question de la relation entre la notion de propriété privée et les notions d'intérêt collectif est à creuser. Comment en effet amener une notion de patrimoine commun ou collectif quand les terres concernées sont en général sous statut privé ? Dès lors, les enjeux environnementaux doivent être reformulés pour être appréhendables par le monde agricole. Valorisation des produits locaux et gestion de l'environnement conduisent à l'émergence d'une agriculture multifonctionnelle. Des relations nouvelles entre agronomie, environnement et développement local doivent être construites.

L'approche patrimoniale (Ollagnon, Montgolfier : gestion patrimoniale des ressources et espaces naturels) peut faciliter l'émergence de ces relations nouvelles. La notion de patrimoine suppose que la nature devient un bien à gérer de manière à le transmettre aux générations futures avec une qualité préservée.

Cette approche impose la prise en compte du long terme dans la gestion des ressources et milieux naturels. Ceci permet de déplacer l'affrontement et les conflits d'intérêts. Dès lors, les façons de présenter les problèmes d'environnement et de tenter de les résoudre ne sont plus les mêmes.

Ce souci de s'assurer de la reproduction des ressources et des milieux naturels comme préalable à la transmission implique la prise en compte et la participation effective des acteurs concernés au processus de gestion et de décision. Il s'agit là d'une nouvelle implication des agriculteurs, considérés comme acteurs à part entière.



La méthodologie s'inspirera de l'approche patrimoniale de la gestion des ressources naturelles (De Montgolfier, Ollagnon). Elle suppose :

- Une phase d'initialisation : identification et information des acteurs;
- Une phase de construction des objectifs patrimoniaux : objectifs à long terme (déplacement des conflits qui autorise la définition de modalité de gestion des espaces et ressources considérées dans le moyen et le court terme);
- Une phase d'élaboration d'un système et d'une structure de gestion pour répondre à ces objectifs;
- Une phase de légitimation.

Dans un premier temps, un travail exploratoire sur quelques régions Leader+ est nécessaire de manière à identifier les contraintes et les potentialités. Si le travail exploratoire se révèle positif, un transfert de compétences à l'utilisation de cette méthodologie vers les acteurs du développement rural sera réalisé.

Deux axes de travail sont privilégiés :

- Capitaliser sur les expériences faites ou en cours : enquêtes, opérations réalisées dans les GAL, focus groupes,...
- Tester la méthode et les outils sur les territoires GAL intéressés.

L'objectif de la contribution de l'équipe du Professeur Mormont (ULg, Département des Sciences et Gestion de l'Environnement) est d'explorer la faisabilité d'une approche patrimoniale, d'en montrer les apports et de former des acteurs à cette approche.

GAL CUESTAS

Le programme du GAL Cuestas comprend plusieurs projets: la promotion et la vente des produits de la diversification agricole, le développement d'une filière « bœuf de la Semois » articulée avec la gestion des zones Natura 2000, la réalisation d'un circuit de l'eau pour la mise en valeur et la protection du patrimoine aquifère, l'éducation du consommateur, le dessin du patrimoine naturel par la production d'un document de référence, la réintégration des agriculteurs dans la vie sociale par l'expérimentation de nouvelles contractualisations.

Crash boursier ou départ des cerveaux ?

Dans le cas du projet de scénarisation du devenir de l'agriculture, un groupe de 25 participants est amené à mettre sur la table sa vision de l'agriculture dans les prochaines années. D'abord individuellement et ensuite par groupes de 3 à 4 personnes, ils confrontent leurs scénarios et doivent ressortir trois images, élaborées de manière concertée, de ce que sera le territoire dans 20 ans.

D'abord réticents et peu enclins aux « bla-bla » inutiles, les agriculteurs présents à ces réunions se sont pris au jeu.

1. Audit patrimonial

Une première étape de travail vise à réaliser un audit patrimonial préliminaire avec les GAL intéressés. Il s'agit d'une enquête auprès des partenaires possibles d'une gestion patrimoniale de manière à dresser un diagnostic :

- des problèmes qui sont pertinents aux yeux des acteurs;
- des représentations qu'ils se font de ces problèmes en ce compris les représentations qu'ils ont les uns des autres;
- des thèmes/objectifs qui pourraient constituer le point de départ d'une gestion patrimoniale.

2. Inventaire des problèmes et thématiques pertinents

Chaque territoire, chaque GAL a sa propre hiérarchie de priorités et de problèmes. Il ne s'agit donc pas d'imposer un modèle ou des thématiques, mais plutôt d'identifier quels sont les problèmes jugés pertinents par les acteurs et qui désignent des éléments ou des actions qui pourraient faire l'objet d'une approche patrimoniale. Nous partirons donc des situations et des problématiques qui sont celles des GAL au stade actuel.

3. Relevé des représentations

Les représentations qu'il s'agit de révéler ne sont pas seulement celles des destinataires d'une action prédéfinie (par exemple les seuls agriculteurs), ce sont celles de tous les acteurs qui peuvent ou veulent s'impliquer dans la thématique retenue.

Crash boursier ou départ des cerveaux ?



L'initiative communautaire Leader+ s'inscrit dans la politique européenne de développement régional. Pour la période 2000-2006, elle vise à diversifier les activités économiques des territoires ruraux à travers la mise en œuvre de stratégies innovantes de développement territorial, intégrées et participatives.

Les acteurs ruraux sont incités à réfléchir sur le potentiel de développement de leur territoire dans une perspective à plus long terme.



Les acteurs locaux mettent en œuvre la stratégie originale qu'ils ont eux-mêmes développée. Ils expérimentent ainsi de nouvelles formes, entre autres, de renforcement de l'environnement économique pour la création d'emplois.

Parmi les sujets prioritaires, la Commission cite la valorisation des produits locaux afin qu'ils bénéficient d'une valeur ajoutée, notamment en facilitant l'accès des petites unités de production aux marchés, grâce à des actions collectives.

Dans son analyse des zones rurales wallonnes, le Gouvernement wallon inscrit dans les problématiques à résoudre : les nouveaux besoins en équipements et services, les handicaps spécifiques au milieu rural auxquels sont confrontées les entreprises privées, les difficultés économiques des entreprises agricoles, la marginalisation du secteur primaire au sein des communes rurales et les obstacles à la valorisation éco-

nomique des ressources naturelles. Dans les pistes de solutions sont reprises la valorisation de la qualité des produits wallons, l'amélioration de la transparence de l'origine, de la composition et du prix des produits, l'encouragement des investissements contribuant à améliorer la maîtrise des activités de l'aval, une meilleure transformation et valorisation des ressources naturelles.

IMPLANTATION ET DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EN MILIEU RURAL

Guide méthodologique de valorisation des produits issus de l'agriculture locale



Hypothèses de travail

Diverses expériences de valorisation des productions agricoles locales existent en Wallonie et en Europe. Une analyse et un échange de savoir-faire devraient permettre d'identifier une ou plusieurs méthodologies pour rendre plus efficaces les démarches entreprises par les acteurs du développement rural. En Wallonie, nous pensons notamment aux GAL qui travaillent sur ce thème, à Coprosain, Porc Qualité Ardenes, Pont Gourmand, EAT ou encore le Pays de Géminiacum. Une tentative existe actuellement de créer un groupement des fromagers wallons ce qui pourrait offrir des perspectives intéressantes pour le secteur.

La notion de groupement de producteurs recouvre des réalités très différentes d'une région à l'autre. Pourtant, il s'agit d'une dimension essentielle à la valorisation des produits locaux. Ainsi, avant d'envisager la constitution d'un groupement, il convient de définir les besoins à satisfaire : Quel est le but premier du groupement ? Quelles synergies développer ? Quelles gammes de produits regrouper ?

Au démarrage d'un projet avec des producteurs sur un territoire donné, il est nécessaire de procéder à une triple identification :

- du produit et de son caractère différencié afin d'assurer une plus value suffisante;

- du producteur et du type de production;
- du circuit de distribution.

Le métier de producteur recouvre quatre réalités : la production, la mise aux normes et l'auto-contrôle de ces dernières, le marketing et la vente. Ces secteurs sont ressentis par les producteurs comme autant de métiers différents pour lesquels ils ne sont pas formés. Mais la mutation a commencé, et même si les producteurs s'accrochent à leur rôle de production, il sera difficile d'échapper à l'adaptation. Cette dimension doit être prise en compte, des lieux de formations sont indispensables.

Les relations avec les organismes de certification ou de contrôle (AFSCA, APAQW...) sont importantes : information, espace de médiation, relation de confiance. Un guide des bonnes pratiques dédié aux artisans de produits de terroir pourrait faciliter la mise en œuvre des règles d'hygiène, avec la possibilité d'obtenir des dérogations et des mesures minimales. Une comparaison avec ce qui se fait dans les autres régions d'Europe peut être utile.

Plusieurs sources d'information existent pour aider les producteurs dans leur démarche. Pourtant elles semblent mal connues et noyées dans la masse.



Méthodologie

Serge Schmitz, chercheur au SEGEFA (Services d'Etudes en Géographie Fondamentale et Appliquée de l'ULg) aborde la réalisation d'un guide méthodologique de valorisation des produits issus de l'agriculture locale en quatre phases :

- La recherche d'informations sur les expériences menées dans d'autres régions d'Europe notamment sur les contrôles «qualité»;
- Une analyse des expériences menées en Wallonie, de leurs forces et de leurs faiblesses;

• La réalisation d'une expérimentation dans le cadre de Leader + en Wallonie de valorisation des produits issus de l'agriculture locale sur base d'une approche méthodologique tirée des enseignements des deux points ci-dessus;

• La finalisation d'un guide méthodologique proposant une ou plusieurs stratégies de développement des filières liées aux produits issus de l'agriculture locale.

Le guide méthodologique sera disponible fin du premier semestre 2006.

Ces produits locaux qui donnent du goût au réseau ...

CELA SE PASSE DANS LE RÉSEAU ...

EN MARGE DU COMITE SCIENTIFIQUE ... CAPITALISER SUR LES PRODUITS LOCAUX



Les produits locaux, et plus particulièrement les produits alimentaires, sont généralement reconnus comme des moteurs importants pour le développement territorial. Ce sujet se retrouve donc naturellement traité par de nombreux GAL et constitue un thème de première importance pour la capitalisation.

Pourtant la diversité des produits, la variété de leurs liens avec le territoire, l'ampleur des acteurs impliqués sont autant de facteurs qui multiplient les cas de figure et rendent les comparaisons et les transpositions difficiles.

Lors du séminaire régional Leader+ à Bütgenbach sur les produits de l'agriculture locale, en mai 2005, ce thème de capitali-

sation a été identifié en vue de produire un guide méthodologique de valorisation de ces produits. En attendant l'aboutissement de cette démarche, d'autres sujets plus ponctuels font l'objet d'échanges qui sont ou seront captés sous forme de fiches de capitalisation :

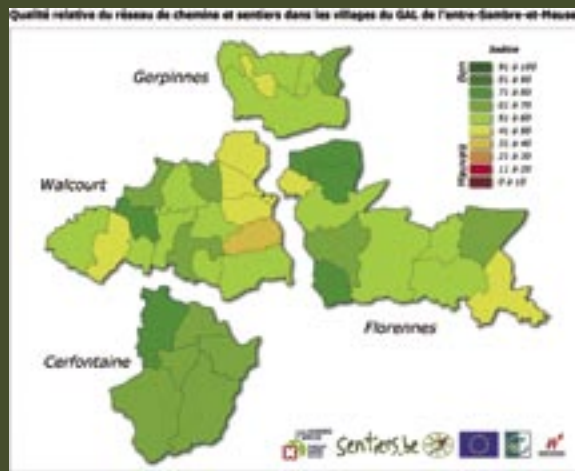
- La structuration et la mobilisation des producteurs avec des outils tels que critères de sélection, méthode d'inventaire, questionnaires, recherche de dénominateurs communs, ...
- Le développement de la demande, qui passe selon les cas par la recherche de nouveaux débouchés ou clients.
- La structuration du circuit de commercialisation : marketing, lieux de vente communs ou mutualisés...

- La promotion par un marketing territorial: carte annotée, listing de producteur d'un territoire, brochure commune de présentation, création d'une marque de terroir...

La qualité des produits est un thème souvent mis en avant pour les produits de terroir et pourtant difficile à objectiver. Le respect d'une charte est le moyen le plus courant pour y arriver et a fait l'objet de plusieurs démarches de capitalisation sous Leader II. Une autre démarche repose sur la dégustation et ses diverses techniques. Un sujet qui fera l'objet d'une mise en commun des GAL en mai 2006.

Benoît Delaite

MISE EN OEUVRE, PERSONNALISATION D'OUTILS ET DE DONNÉES CARTOGRAPHIQUES ET DE SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



« Actuellement, l'utilisation des SIG à l'échelle locale reste relativement marginale, on estime en effet que seule une commune sur quatre est équipée d'un tel système (UVCW) »

Le système d'information géographique (en abrégé SIG) est un ensemble d'outils et de techniques qui permettent de créer et d'utiliser simultanément des cartes "intelligentes" et des banques de données. Contrairement aux plans ordinaires (papier), les SIG peuvent contenir un nombre presque illimité d'informations, répertoriées dans des "couches" thématiques.

Un tel outil est extrêmement intéressant pour la gestion du territoire, notamment au niveau communal ou supracommunal. Il facilite le travail (rigueur, rapidité, disponibilité de l'information, ...) et apporte une précieuse aide à la décision.

Les applications d'un SIG sont innombrables: gestion du patrimoine (les biens fonciers, le parc immobilier, les concessions dans les cimetières, les biens classés, le balisage touristique, ...), des infrastructures (les voiries, le réseau d'égoût, de distribution d'eau, ...), du milieu naturel (les zones de protection, Natura 2000, ...), etc.

Or, le développement de cet outil peut :

- d'une part, porter l'information, en la rendant accessible rapidement, au plus près des citoyens de l'ensemble du territoire et, dans ce but, viser à une meilleure compréhension des mécanismes, règlements et enjeux inhérents à l'aménagement du territoire ;
- d'autre part, assurer la qualité du service dans le domaine de la gestion du territoire, et de ce fait, inscrire son action dans une logique de technique de pointe.

Dans le cadre de Leader +, le Gouvernement wallon insiste dans ses objectifs sur l'importance des nouvelles technologies et la mise en réseau. Cela passe par une bonne maîtrise des bases de données et des outils d'information géographique à mettre à la disposition des gestionnaires publics mais aussi à intégrer dans les processus participatifs.



Hypothèses de travail

L'intérêt de disposer d'un système d'information géographique (SIG) efficace, transparent et convivial est évident pour la Région wallonne. L'intérêt est manifeste pour l'Administration régionale, les communes, mais aussi pour d'autres acteurs qui ont besoin de disposer d'informations cartographiques précises et à jour (architectes, notaires, géomètres, intercommunales,...) .

Il y a encore aujourd'hui sous-utilisation des données géographiques et manque de visibilité des systèmes existants. Les bases de données doivent pouvoir être diffusées plus largement et utilisées hors gestion des administrations. Dans ce contexte, les zones rurales doivent bénéficier des mêmes outils que les autres zones tant en ce qui concerne les données géographiques que les infrastructures de communication nécessaires à une exploitation partagée de données géographiques.

Plusieurs GAL ont évoqué la gestion des ressources naturelles dans leur stratégie, notamment au travers de la sensibilisation à leur gestion. Une demande d'appui et de capitalisation existe sur cette thématique. Les systèmes de gestion de l'information géographique apparaissent comme des outils utiles. Un travail de sensibilisation à l'utilisation de ces systèmes est dès lors justifié.

La préservation et la valorisation du patrimoine naturel ne peut se faire sans associer la population locale et sans espace de médiation entre les différents utilisateurs du territoire (agriculteurs, naturalistes, entrepreneurs, touristes...). L'utilisation des bases de données et des outils cartographiques peut servir lors de ce travail de médiation.



*Ces outils
qui
enrichissent
le
réseau ...*



En Entre-Sambre-et-Meuse

L'objectif de l'intervention est de valoriser un ensemble de données cartographiques produites dans le cadre d'une étude menée à l'initiative du GAL : «Patrimoine naturel du territoire de Cerfontaine, Florennes, Gerpinnes et Walcourt : étude, cartographie, priorités d'action et recommandations». La valorisation de données se fait en aval de cette étude et consiste à faciliter la consultation et l'exploitation de données par les fonctionnaires et mandataires communaux en charge de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Culturalité

L'objectif de l'intervention est d'élargir le champ d'observation en dehors du territoire du GAL Entre-Sambre-et-Meuse. Le choix du GAL Culturalité est justifié par le développement d'une action similaire (étude paysagère) : «Etude et cartographie des paysages du territoire de Beauvechain, Hélocine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche

et Ramillies». La première phase de cette étude vise à réaliser un diagnostic aboutissant, entre autres, à l'identification d'aires paysagères. La deuxième phase vise à dresser un projet de Plan «Paysages», véritable outil d'aide à la gestion paysagère à destination des instances communales et auteurs de projet.

L'intervention du Comité scientifique se base sur les données communales existantes. Les étudiants de ENGE (UCL) ont pu accéder aux données disponibles via le schéma de structure de Beauvechain.

Il s'agit de valoriser l'ensemble des données cartographiques existantes et ainsi de faciliter la consultation et l'exploitation des données par les fonctionnaires et mandataires communaux en charge de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Un outil didactique de présentation (carte de synthèse, ...) devrait permettre un travail de sensibilisation et de vulgarisation vers d'autres communes.

Entre-Sambre-et-Meuse et Culturalité, GAL partenaires ...

Les outils réalisés

Base de données de l'inventaire du patrimoine

Dans le cadre du programme d'intervention du Département ENGE au sein du Comité scientifique Leader+, le GAL *Entre-Sambre-et-Meuse* a sollicité un appui technique et conceptuel relatif à son projet d'inventaire du Patrimoine. L'objectif de l'intervention est de fournir un outil d'encodage et de gestion des données patrimoniales inventoriées dans les quatre communes du GAL.

Ce travail est réalisé dans l'optique d'être valorisé au niveau de l'ensemble des GAL et, plus particulièrement, au niveau des GAL susceptibles de mener des travaux similaires. D'autre part, il est nécessaire d'être cohérent avec la méthodologie suivie par la Direction de l'Aménagement du Territoire dans le cadre de la réalisation du nouvel «Inventaire du Patrimoine Architectural». C'est pourquoi, la structure de la base de données rencontre plusieurs nécessités. Tout d'abord, elle tient compte des besoins majeurs formulés par le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Ensuite, le canevas est utilisable par tout autre GAL, pour des projets liés à la gestion du patrimoine bâti. Elle répond enfin aux recommandations de l'administration et, plus

spécifiquement, demeure cohérente avec la méthodologie et les définitions en vigueur dans le nouveau guide du patrimoine architectural.



Les informations relevées sur le terrain sont encodées au niveau d'une base de données alphanumériques de type MS Access composée d'une table principale et quelques tables «dictionnaire» destinées à faciliter l'encodage.

Les informations de localisation sont stockées dans une base de données cartographiques de type ESRI Geodatabase. Les données sont réparties dans 4 jeux de classes d'entités, ou encore «dataset» :

- les éléments inventoriés dans le cadre du travail du GAL;
- les informations relatives aux Monuments et Sites classés;
- les éléments repris dans la liste des arbres et haies remarquables des 4 communes du GAL;
- les éléments relatifs au parcellaire ca-

dastral, fond de plan choisi pour la localisation des biens inventoriés par le GAL.

Cahier des charges pour un SIG

Le Département ENGE a également travaillé sur le développement (en préalable pour la commune de Beauvechain) d'un cahier des charges type donnant lieu à un outil SIG simple, facile d'utilisation, pragmatique (développé sur base de l'observation) et qui répond aux besoins des services communaux. Le cahier des charges sera transmis à la Commune de Beauvechain et l'outil, testé avec la commune.

Un guide méthodologique et de valorisation de l'outil vers les autres communes du GAL Culturalité sera réalisé. La promotion de l'outil se fera également vers d'autres communes rurales wallonnes.



Conclusions

Passer de l'expérience à la connaissance est le défi posé par la capitalisation. C'est une démarche qui impose à chaque membre du réseau Leader+ de la collecte d'informations :

- soit par la personne qui a réalisé l'expérience avec l'appui éventuel d'un tiers. C'est le travail que nous demandons aujourd'hui aux GAL. Un travail qui peut alimenter le site internet, les magazines, les RéseauGAL ou encore la réalisation d'un panneau, d'une fiche ou d'un guide méthodologique.
- soit par un tiers qui interviewe, observe ou accompagne l'action. C'est le travail aujourd'hui des partenaires du Comité scientifique.

La capitalisation peut être un préalable à l'évaluation comme l'évaluation peut être source d'information pour la capitalisation. Les deux démarches sont étroitement imbriquées.

En effet, par les problématiques qu'elle évoque, par les remises en question qu'elle expose, la capitalisation apporte des informations pour la construction des référentiels de l'évaluation. D'autre part, l'évaluation est une source d'informations précieuses pour la capitalisation. Pour cela, l'analyse ou la description du projet est à réaliser en regard de critères clairement définis.

A vos plumes donc, pour laisser traces et permettre un transfert de compétences.



Les outils de capitalisation du réseau

En marge des guides réalisés par le Comité scientifique, la Cellule d'Animation a mis en place plusieurs outils de capitalisation. Présentés comme des espaces ouverts d'expression et de publication, ces outils sont à utiliser sans modération.

- © les fiches Trucs et Ficelles (disponibles sur le site).
- © les publications : RéseauGAL et le magazine, ouverts au partage d'information, réceptacles de vos articles.
- © les forums Intranet : destinés au Réseau, plusieurs forums recueillent des données, articles, expériences sur des thèmes divers comme : les paysages, le tourisme (préparation online du prochain magazine), l'auto-évaluation, les produits locaux.
- © les rencontres entre GAL : organisées tous les deux mois environ, elles permettent d'échanger sur des thèmes proposés par les GAL. Les prochaines rencontres :
 - Culture et territoires (28 mars)
 - Accueil des nouveaux habitants, mixité sociale et services de proximité (4 mai et 29 octobre)
 - Développement économique, emploi et appui à la création d'activités en milieu rural (29 septembre)
 - Pérennisation des actions et dispositifs d'animation Leader (19 décembre)



Leader+ Wallonie

GAL Pays de Condroz-Famenne	083/68.87.98	gal.condrozfamenne@swing.be
GAL Ourthe Moyenne	084/37.86.41	leader.ourthe@belgacom.net
GAL Assesse-Gesves	083/67.03.41	migeotte.leaderplus@skynet.be
GAL Pays des Collines	068/54.46.00	galdescollines@swing.be
GAL Beau Canton de Gaume	061/29.29.19	leader+@beaucanton.be
GAL Culturalité	010/24.17.19	culturalite@skynet.be
GAL Entre-Sambre-et-Meuse	071/32.36.60	info@entre-sambre-et-meuse.be
GAL Burdinale-Mehaigne	085/27.07.36	leaderphlaroche@yahoo.fr
GAL Botte du Hainaut	071/20.29.62	galdelabotte@skynet.be
GAL 100 villages, 1 avenir	080/28.00.20	stephan.benker@wfg.be
GAL Au fil de la pierre	061/29.30.81	f.godenir@valbois.org
GAL Cuestas	063/45.71.27	cuestas@skynet.be
GAL Haute-Meuse	082/71 10 21	galhautemeuse@skynet.be
GAL Terres de Hoëgne	087/53.92.32	joelle.monfils@theux.be
GAL Pays d'Anlier, de la Sûre et de l'Attert	061/24.09.73	s.stassart@bastogne.be
Interface (adresse générale)	081/42.04.90	leader@frw.be
Cellule d'animation	019/54.60.51	leader.plus@skynet.be

Leader+ Wallonie

Trimestriel d'information édité par la
Cellule d'animation du réseau wallon Leader+
Rue de Liège, 83
4357 LIMONT (Belgique)
Tel/fax : +32 19 54.60.51
@ : leader.plus@skynet.be
www.leaderwallonie.be

Editeur responsable :

Xavier Delmon
Rue de Liège, 83
B-4357 LIMONT

Conception et réalisation : Cécile Schalenbourg

Impression : Imprimerie Bietlot-Duculot

Le n°7 de Leader+ Wallonie est édité à 4000 exemplaires, distribués gratuitement au monde rural en Wallonie et en Europe. Ce projet est financé par l'Union européenne (FEOGA) et la Région wallonne.

Merci pour leur collaboration rédactionnelle et l'envoi de photos à :

Pierre Defourny, Philippe Laroche, Philippe Lheureux, Olivier Decocq, Christine Partoune,
Nicolas Ancion, Benoit Delaite, Daniel Burnotte, Xavier Delmon